

Vallée de l'Ariège : Le Département s'engage aux côtés du SCOT pour la mise en oeuvre du « Plan Vélo »



Les élus du Conseil Départemental de l'Ariège réunis en Commission permanente ont voté l'attribution d'une aide de 13 200 EUR au Syndicat mixte de la Vallée de l'Ariège pour l'élaboration d'un « Plan Vélo ». Ce programme d'actions concrètes est destiné à développer l'usage de la « petite reine » dans les déplacements quotidiens. En Ariège, plus de 45 % des déplacements quotidiens font moins de 5 km. Sur ces petits trajets, moins de 5 % sont réalisés à vélo, une importante marge de progression existe donc.

Le Schéma de cohérence territoriale du syndicat mixte de la Vallée de l'Ariège a d'ores et déjà adopté des orientations telles que le développement de mobilités alternatives, avec un usage accru des transports en commun et la régulation du recours à la voiture dans les centres urbains. Cette démarche est aujourd'hui complétée par un programme d'actions tel que le « Plan Vélo », qui doit établir un maillage cyclable avec des infrastructures adaptées à la pratique du « deux roues ». Une grande consultation publique est d'ailleurs engagée du 22 juin au 19 juillet, accessible gratuitement sur le site Internet du SCOT : www.scot-vallee-ariège.fr rubrique « Agenda ».

Dans le cadre de son plan Ariège 2030, le Conseil Départemental de l'Ariège, qui met désormais des vélos à assistance électrique à la disposition de ses agents, porte de la même façon la volonté de lutter contre le changement climatique. Le « Plan vélo » et sa construction collaborative participe également de cette démarche responsable.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr